



L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide



AVIS D'ÉVACUATION - MAI 2017

AVIS D'ÉVACUATION À TOUS LES RÉSIDENTS DE LA BANDE RIVERAINE

EN RAISON DES DANGERS EXISTANTS À LA SUITE DES INONDATIONS PRINTANIÈRES ET D'UNE AUGMENTATION DE 50 CM À VENIR DU NIVEAU DU LAC DES DEUX-MONTAGNES, LES AUTORITÉS MUNICIPALES AVISENT LES PERSONNES D'ÉVACUER LEUR DOMICILE AU PLUS TARD LE SAMEDI 6 MAI 2017, 14 H.

NE PERDEZ PAS DE TEMPS ET SUIVEZ IMMÉDIATEMENT LES INSTRUCTIONS SUIVANTES :

- Quittez votre domicile au plus tard le samedi 6 mai 2017, 14 h et dirigez-vous dès 10 h vers :

CENTRE D'ACCUEIL DE CRISE situé :

SALLE JEAN-PAUL-CARRIÈRES, 281 MONTÉE SAINT-VINCENT, SAINT-PLACIDE

En utilisant la route 344 puis la montée Saint-Vincent

- Assurez-vous de vous inscrire à votre arrivée sur les lieux ;
- Apportez avec vous les articles indiqués au verso de ce document ;
- Si vous choisissez votre propre endroit d'hébergement, faites connaître vos coordonnées complètes aux autorités municipales qui pourront ainsi vous renseigner. Appelez au 450-258-2305 et au besoin laissez un message. Vous pouvez également envoyer un courriel à communications@saintplacide.ca ;
- Prenez connaissance des importantes [consignes au verso de ce document](#) ;
- Suivez les instructions des responsables ;
- Consultez le site internet municipal www.municipalite.saint-placide.qc.ca ou rendez-vous au Centre d'accueil de crise situé au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide pour prendre connaissance des mises-à-jour de la situation.

POUR TOUTE INFORMATION, COMMUNIQUEZ AVEC :

**Johanne Béliveau, Coordonnatrice des communications
450-258-2305 poste 232**

Denis Lavigne, Maire

5 mai 2017, 19 h

CONSIGNES AUX ÉVACUÉS

À FAIRE

- Fermer les portes et les fenêtres
- Débrancher les appareils électriques et ménagers (cafetière, radio, téléviseur, laveuse, sècheuse, etc.)
- Laisser les lumières extérieures allumées
- Amener les animaux domestiques
- Apporter les principaux objets personnels (selon le temps disponible) :
 - Vêtements pour quelques jours;
 - Articles d'hygiène (Serviettes de bain, savon, shampoing, déodorant, brosse à dents, pâte à dents, etc.);
 - Médicaments et prescriptions;
 - Lait et couches pour bébés;
 - Porte-monnaie et cartes (assurance-maladie, cartes de crédit, permis de conduire);
 - Documents importants et principaux numéros de téléphone (contrats d'assurance);
 - Jeux pour les enfants;
 - Couvertures et oreillers;
 - Etc.
- Couper l'eau
- Fermer l'électricité
- Baisser le niveau de refroidissement du réfrigérateur
- Jeter les aliments dont la date d'expiration est proche

À NE PAS FAIRE

- Ne pas perdre de temps à téléphoner
- Ne pas faire de valise, sauf si le temps le permet
- NE PAS RETOURNER À VOTRE DOMICILE SANS AUTORISATION FORMELLE DES AUTORITÉS MUNICIPALES

Plus que jamais, la coopération et l'entraide sont les moteurs du rétablissement tant humain que matériel. N'hésitez pas à nous signaler toute situation ou personne requérant un soutien. Nous nous efforcerons de mettre en place les mesures requises ou référer à une personne compétente. Rejoignez-nous au 450-258-2305 durant les heures régulières de bureau ou hors de ces heures, rejoignez l'équipe d'urgence des travaux publics au 514-230-8221. Nous vous rappelons que toute personne qui en ressent le besoin peut recevoir une aide psychologique en communiquant avec le service Info-santé, en composant le 811 – option 2.